**Zeitschrift:** Familienforschung Schweiz : Jahrbuch = Généalogie suisse : annuaire = Genealogia svizzera : annuario

**Herausgeber:** Schweizerische Gesellschaft für Familienforschung

**Band:** 34 (2007)

**Artikel:** Pierre-Arnold Borel se confie au rédacteur du Bulletin ...

**Autor:** Borel, Pierre-Arnold

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-697951

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 20.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

# Pierre-Arnold Borel se confie au rédacteur du Bulletin ...

**Monsieur Borel, copiant Obélix, vous êtes tombé tout petit dans la généalogie. Comment vous est venue cette passion qui vous a accompagnée tout au long de votre vie?**

Quand on est orphelin de père dans la première enfance, je pense qu'on cherche tout particulièrement, par la généalogie, à trouver des racines familiales. Ce fut le cas pour moi. Ma mère y a beaucoup contribué en associant mon père, Arnold, à la vie de tous les jours. Alors qu'il était âgé d'une vingtaine d'années, il s'était fait "portraitiser" par le photographe de Couvet. Ce grand tableau avait été placé près de mon lit, donc mon premier regard à mon réveil était pour lui. De nombreux meubles de style ornaient notre appartement, exécutés par lui car son premier métier était l'ébénisterie.

A la mort de mon père, en 1922, nous avons donc été vivre avec mon grand-père maternel, Jules Jeanneret-Grosjean (1844-1927), descendant d'une famille du Locle remontant aux franc-habergeants qui avaient défriché les Noires Joux. Il était aussi bourgeois de Valangin. Il habitait Péry dans le Bas-Erguel, mais nous faisions, chaque année, de nombreux séjours à Neuchâtel où nous avions notre famille et de nombreux amis, car ma mère a passé toute sa jeunesse à Neuchâtel et avait étudié le piano avec Madame Colin, future créatrice du conservatoire de la ville.

Lors de son veuvage, à une époque où il n'y avait pas encore de radio, elle enseignait la musique chez elle pour les villages du Bas-Erguel, mais se rendait aussi à Bienne pour donner des leçons privées.

Quant à moi, dès l'âge de 15 ans, j'allais rendre visite à deux grand'tantes, sœurs de Fritz Arnold Borel (1848-1928) mon grand-père paternel. Elles étaient nées vers 1860. Marthe avait épousé Alcide Vaucher-de-la-Croix, fondateur de la fabrique de montres Recta à Bienne, et Marie sa sœur épousa Léon Vaucher-de-la-Croix, son frère.

Toutes deux me racontaient l'histoire de la famille Borel avec de nombreux détails sur trois générations. Leurs grands-parents étaient donc mes trisaïeux. Je notais tout cela ainsi que les anecdotes avec beaucoup de précision. Ce fut chez moi le déclic d'une passion pour

ma carrière future de généalogiste. En me commentant les nombreuses photographies de famille et en me racontant leur histoire, j'appris à bien connaître ma famille paternelle et particulièrement la vie de mon père. J'étudiai aussi l'histoire neuchâteloise et la géographie très détaillée de ce petit pays, compléments indispensables pour établir une étude généalogique complète et intéressante.

C'est à l'école de Péry qu'un instituteur m'a donné la passion de l'histoire. Peut-être que le terrain était favorable à cela. Il nous racontait l'histoire suisse et je buvais cette histoire avec joie, et il nous présentait des gravures, à l'époque il n'y avait rien d'autre. On y voyait les événements historiques. Pour la géographie très détaillée de ce petit pays, j'avais des atlas très poussés surtout pour le canton de Berne, mais le canton de Neuchâtel n'était pas oublié.

*Fig. 1 Pierre Arnold à 20 ans*

A l'âge de 17 ans je songeais, à la fin de ma scolarité à me préparer à devenir professeur d'histoire. Mon oncle Samuel Jeanneret (1878-1958) me dit: "Tu es mon seul neveu, tu dois maintenant prendre soin de ta mère qui s'est dévouée pour t'élever seule. Je te formerai, afin que tu puisses me succéder au magasin Juventuti, rue Chs-Ed.-Guillaume 14 à La Chaux-de-Fonds, confection pour messieurs, chemiserie, trousseaux, tissus, et toilerie etc." Ce qui fut fait. J'habitais avec ma mère au 7 rue de la Paix jusqu'en 1951, date de mon mariage.

Comme j'avais commencé d'étudier la musique à l'âge de 6 ans, j'ai gardé le piano de ma mère. Elle aurait bien voulu que son fils

soit un petit Mozart… Hélas, elle fut bien déçue, car je n'étais pas plus brillant que ses autres élèves, mais j'en joue toujours avec plaisir. Le lundi étant jour de fermeture hebdomadaire du magasin, j'avais l'occasion de me rendre régulièrement au Château de Neuchâtel au Service des Archives de l'Etat. Je fis grande sensation car, en ce temps là, seuls quelques notables âgés de 50 ans et plus s'intéressaient à la généalogie.

Les circonstances ont donc grandement facilité mon approche de la généalogie, à tel point que cette passion ne m'a plus quittée de tout le reste de ma vie. On peut vraiment dire que j'ai été contaminé par le virus de la recherche.

*La puissance de votre mémoire nous a toujours remplis d'admiration et fait, bien entendu, bien des envieux. Je suis certain que vous pouvez nous raconter des anecdotes qui ont quelque peu pimenté votre existence.*

Et ensuite vous prétendrez que je suis un incorrigible bavard… Puisque vous me le demandez, je me fais un plaisir de vous obéir.

Tout à l'heure, je vous ai parlé de mes deux grand'tantes Borel. Elles m'ont raconté qu'elles avaient un oncle Henri Alexandre qui avait émigré au Brésil où il s'est établi comme planteur de café. Ses affaires florissantes lui ont permis d'amasser une fortune considérable. Il décida un jour de revenir au pays. Malheureusement il n'en eu pas l'occasion parce qu'il fut assassiné par le personnel de sa plantation.

Comme il fallait régler la succession, c'est un notaire de Couvet qui est parti là-bas car aucun de ses parents ne voulait faire ce grand voyage. C'étaient en effet des terriens qui avaient quitté Couvet pour Neuchâtel, le seul grand voyage qu'ils aient entrepris. Après avoir réalisé la fortune de l'oncle, le notaire roulait carrosse et possédait plusieurs maisons et menait grande vie, car c'est lui qui est devenu le principal héritier… Tante Marthe Vaucher me dit un jour: *"Nous allions au culte le dimanche à pied depuis Plancemont, mais le notaire et sa famille allaient en voiture conduite par un cocher. Une fois, comme leur fille s'est étalée au milieu de l'église, et j'ai dit: le bon Dieu l'a punie!*

Encore une que j'ai vécue personnellement.

Il y a quelques années, la vice-présidente de la société généalogique de Vichy, dont son grand-père portait le patronyme "Renaud-

dit-Louis", originaire de Rochefort et domicilié aux Grattes, me demanda de constituer sa généalogie. Je suis alors remonté de plusieurs générations et j'ai pu relier mon travail à celui que Madame Renaud-Kern, membre de notre société, a effectué notamment sur les Renaud et Renaud-dit-Louis. J'ai alors transmis le résultat à cette dame. Etonnée de tant de détails dans un laps de temps aussi court, elle a dit à son entourage: *"Ce Borel, c'est un drôle d'oiseau... Tu te rends compte, en 15 jours, il remonte jusqu'en 1400! Il invente sûrement des généalogies! On veut aller le confondre."*

Un lundi de Pentecôte, arrivant par Rochefort, elle s'arrêta aux Grattes et demanda à un Monsieur qui travaillait dans son potager s'il y avait encore des familles Renaud-dit-Louis dans ce hameau. Il répondit : *"Oui Madame, j'en suis un!"* Lorsqu'elle lui apprit que son grand-père était un Renaud-dit-Louis, elle s'est vue inviter pour boire un café et ont ainsi fait plus ample connaissance.

Ensuite, arrivée chez nous, elle me demanda comment j'avais pu faire une généalogie aussi complète aussi rapidement. Après avoir entendu mes explications, ses soupçons se sont envolés et nous sommes devenus amis et à tel point que j'ai eu l'occasion de participer, à Vichy, à une des grandes réunions de généalogie française qui a lieu tous les deux ans.

*C'est bien vrai que la généalogie procure souvent de belles surprises et permet de nouer des relations sympathiques. Et si nous revenions à votre parcours personnel qui, je suppose, nous montrera jusqu'où peut amener une passion pour la recherche des familles?*

Nous en étions donc restés à mes premières visites au Service des archives au Château de Neuchâtel. Tout jeune et sans aucune expérience, j'ai eu la chance de rencontrer Madame Juliette Bohy, licenciée en lettres, qui faisait des recherches généalogiques pour des clients, Elle fut surprise de trouver ce jeune homme un peu perdu et elle me proposa de m'initier à la généalogie en commençant par ma famille paternelle. Et tous les deux nous y avons travaillé ensemble plus d'une année ainsi qu'à d'autres travaux de recherche.

La généalogie est une science qui demande beaucoup de travail et d'études, il faut apprivoiser les registres d'église, les registres de l'état civil, partir à la chasse aux photographies, photographier les lieux où ont vécu les ancêtres... Il ne faut pas oublier l'histoire du

pays de Neuchâtel car les situations politiques changent et influencent la vie quotidienne. Il y a eu des comtes puis les princes de Neuchâtel, puis la République et il faut placer nos personnages dans la bonne époque. Heureusement, j'ai été à la bonne école.

Aux archives, on m'a dit que deux personnes, à 30 ans de différence, sont arrivées comme jeune homme et qui ont surpris: l'un était le Dr Clottu Olivier et qui a eu le même départ que moi. Il est devenu un très grand bonhomme, connu même à l'étranger et qui est allé très loin dans ses recherches.

Mlle Bohy m'a invité à faire partie de la société de généalogie, ce que j'ai fait en 1948 je crois. A cette époque, tous les membres faisaient partie de la "haute bourgeoisie neuchâteloise". Descendant d'une famille bourgeoise de Neuchâtel depuis 1315, j'avais donc qualité pour y être admis. En effet, en 1315, le comte de Neuchâtel a organisé le recensement de ses bourgeois. On y trouve un Valchérius Borel qui habitait Couvet, donc un bourgeois externe. Ses ancêtres étaient montés à Couvet après les inondations de Neuchâtel. Valchérius est l'ancêtre de tous les Borel et je suis très fier de mon patronyme, car c'est un mot de patois. Le mot borel vient de bourrel, borrel, bourrelier qui faisait des colliers de chevaux de trait. Le collier s'appelait un Borrel. Philippe Godet, dans ses petits poèmes sur les communes du canton illustrés par Oscar Huguenin, a dit: «A Couvet, il y a plus de Borel que de chevaux!»

Revenons à la société de généalogie. Dans cette société on recevait les membres chez l'un ou chez l'autre avec un verre de vin ou de thé et nous parlions de généalogie, de nos travaux ou de nos recherches. On faisait des procès verbaux détaillés de ces réunions qui se trouvent encore dans les archives de la SNG.

Avec le temps, le renouvellement des membres ne se faisant pas, nous nous sommes retrouvés deux "survivants", le Dr Clottu et moi-même. C'est aussi à cette époque qu'on m'a demandé de donner des cours de généalogie, à Neuchâtel dans le cadre des cours Migros, car les Suisses de tous milieux, de tous âges, même les jeunes s'intéressaient et recherchaient leurs racines, vu le nombre d'étrangers qui venaient en Suisse et le mélange de population. Ils voulaient s'accrocher à leurs racines. En France c'était le même problème, ils parlaient de "français de sang" et les autres.

Plusieurs des personnes qui suivaient ces cours sont entrées ensuite dans la société. Les gens qui participaient au cours avaient des

liens avec une famille neuchâteloise ou étaient d'une famille neuchâteloise de l'ancien régime, parce que mes travaux de généalogie sont uniquement sur les familles d'avant 1814. Bref, la société était sauvée et s'est bien développée à ce jour. Pour ma part, j'étudiais uniquement les familles anciennes car c'est un travail énorme que je n'ai pas terminé et que je ne finirai certainement pas, et à mon âge, je ne vais pas me consacrer à de nouveaux travaux.

C'est à cette époque les autres cantons romands ont créé leur société, la valaisanne, la vaudoise, la jurassienne et la fribourgeoise.

J'ai eu l'honneur de présider notre société et je suis fier d'en être actuellement son président d'honneur.

*Vous êtes donc le dernier survivant de "l'ancien régime" de la société de généalogie neuchâteloise et vous avez donc largement contribué à son sauvetage et on peut vous en féliciter. Parlez-nous de notre bulletin.*

C'est aussi à ce moment là que les sociétés romandes ont créé leur propre bulletin, alors on a naturellement fait le nôtre, qui poursuit vaillamment son petit bonhomme de chemin.

Il faut aussi relever l'existence de l'Annuaire suisse qui couvrait l'ensemble de notre pays, et dont je suis le correspondant le plus ancien, soit depuis 27 ans maintenant!

J'ai aussi eu la chance de faire des exposés à l'étranger, notamment à Vichy, grâce à Madame Renaud-dit-Louis, et en Allemagne où j'expliquais surtout notre système d'état civil qui intéressait beaucoup nos collègues étrangers.

J'en ai retiré beaucoup d'informations, notamment sur les huguenots et leurs coutumes. Je citerai par exemple celle qu'ils avaient de planter, au début de la réforme, un arbre devant leur maison ce qui était une marque de leur appartenance huguenote et un signal d'accueil à leurs coreligionnaires.

*Vous avez évoqué la période de 1814. Pourquoi vous êtes-vous arrêté à cette date qui, je vous le concède, est importante et représente toutes les aventures de la Restauration dans pratiquement tous les pays européens?*

C'est vrai que cette époque marque le passage à l'état civil moderne qui se renforce avec la création de la Suisse, plus précisément avec l'entrée de l'état civil dans la Constitution fédérale.

Il en est résulté que tous les ressortissants suisses pouvaient obtenir l'origine neuchâteloise s'ils habitaient le pays. Il y avait en effet beaucoup de problèmes avec les alémaniques qui étaient venus s'installer dans notre région, car, si le fils ou le petit-fils, qui ne parlaient plus un mot d'allemand, devaient tomber à l'assistance, on le renvoyait, conformément à la loi, dans sa commune d'origine alémanique. Donc ils se naturalisaient neuchâtelois pour pouvoir rester dans le pays où ils vivaient, dont ils parlaient la langue et où ils avaient pris leurs racines.

Si je me suis limité à l'étude des familles avant cette date, c'est parce cela représentait déjà un énorme travail.

*A propos de travaux, je constate avec admiration la somme d'ouvrages que vous avez écrits et qui représentent une contribution importante à l'histoire de notre pays. Vous nous faites l'honneur de publier, dans le présent bulletin, la liste exhaustive de vos œuvres, un monument de littérature généalogique! Je crois qu'on peut vous remercier chaleureusement de nous apporter une telle quantité d'informations précieuses sur nos familles neuchâteloises.*

Tout simplement j'ai commencé par l'histoire de mes ancêtres par quartiers, des arrières-grands-parents de mon côté et de celui de mon épouse et de là on est remonté, et on a continué sans arrêt depuis plus de soixante ans.

Par exemple, la famille de Rougemont organisait des réunions familiales, et c'est au cours d'une de celles-ci que j'ai fait plus ample connaissance avec Denis de Rougemont cousin germain de mon beau-père, et il m'a fait l'honneur de rédiger la préface de mon ouvrage sur sa famille. Nous avons également eu des contacts lors de mes recherches sur la famille de Pierre, de Trois-Rods liée à Denis de Rougemont par sa grand-mère. La généalogie, c'est comme une pelote de laine qu'on déroule indéfiniment…

Mes livres sont hors commerce, tirés en quelques exemplaires, dont toujours deux déposés à la Bibliothèque de Neuchâtel. Les manuscrits sont tous disponibles s'il s'avère nécessaire de procéder à de nouveaux tirages. Ces derniers seront déposés à la bibliothèque du Locle.

Si j'ai essentiellement travaillé sur ma famille et ses alliées, il m'est aussi arrivé de travailler sur commande, raison pour laquelle ma bibliographie s'en est bien élargie. Si j'ai quelques fois facturé

des honoraires à des personnes aisées, c'était uniquement pour couvrir une partie de mes frais, car tout ce que j'ai fait l'a été par passion.

*Une passion qui fait ressembler votre maison à un atelier d'édition... Que deviendront ces précieuses informations qui seront, à n'en pas douter, inestimables pour les générations qui nous suivent?*

La bibliothèque de Neuchâtel m'avait sollicité pour recevoir mes archives généalogiques en dépôt. Entretemps elle a reçu le fonds du Dr Clottu et celui de la fabrique Suchard. Devant un tel afflux de documents, et n'ayant plus suffisamment de place, elle me suggéra de m'approcher de la bibliothèque du Locle avec laquelle elle collabore étroitement. C'est ainsi que j'ai déposé un millier de pièces de ma collection et le solde arrivera plus tard. C'est donc bien ainsi, puisque nous y trouvons également les archives de la société de généalogie qui sont gérées de manière exemplaire. J'ai aussi remis des livres anciens, principalement d'auteurs neuchâtelois tels que Oscar Huguenin. En général ce genre de documents peut être consulté sur place sous la surveillance de la bibliothèque.

*Vous avez été le héros, avec d'autres généalogistes romands chevronnés, d'une aventure radiophonique fort sympathique et pour laquelle vous avez gardé un lumineux souvenir. Racontez-nous ces moments mémorables.*

En 1983, la Radio suisse romande a sollicité chaque canton romand pour les représenter dans le cadre d'une émission intitulée "Histoires de famille". Nous devions évoquer une famille et sa commune d'origine, bien entendu sans les nommer. Les auditeurs téléphonaient pour donner les réponses. L'émission, qui passait à 17h 45, avait beaucoup de succès. Celui qui trouvait la solution gagnait un bon de 20 francs à valoir sur leurs conversations téléphoniques, prix qui à l'époque était apprécié. J'étais l'ambassadeur du canton de Neuchâtel et c'est le Service des archives de l'Etat qui m'avait proposé. Tous les cantons romands étaient donc représentés. Je dois dire que j'ai gardé un lumineux souvenir de ces moments passés à l'antenne de notre radio romande.

Les enregistrements des émissions traitant des familles neuchâteloises peuvent être écoutés à partir de notre site Internet.

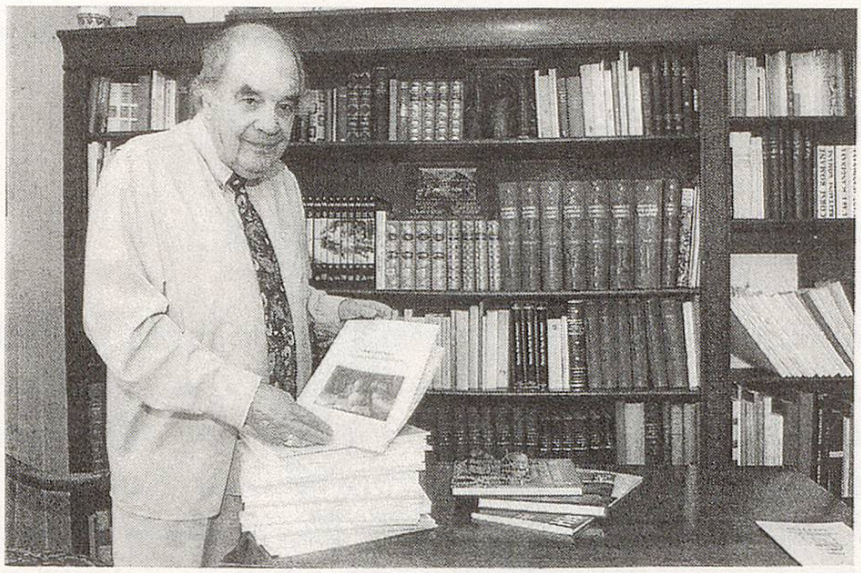

*Fig. 2 Pierre-Arnold, ses oeuvres et sa bibliothèque*

*Vous avez eu la chance de pouvoir concilier votre passion avec votre vie professionnelle, opportunité qui n'est pas offerte à tout un chacun. Et vous en avez largement profité, non seulement pour vous consacrer aux recherches généalogiques de votre famille, mais aussi pour les étendre à la majorité des familles neuchâteloises.*

Cette dernière décennie a vu un intérêt croissant pour la généalogie. On voit aussi les descendants d'émigrants rechercher leurs sources ancestrales. Mais comme souvent, dans les nouvelles générations, le temps est compté, on se contente d'aligner le plus grand nombre d'individus dans l'ordre chronologique.

Il est pourtant beaucoup plus intéressant et utile de pouvoir raconter l'histoire d'une famille. Bien sûr cela demande du temps, de la patience car il faut compulser et déchiffrer d'innombrables documents, du registre paroissial en passant par les minutes de notaires, almanachs, publications diverses de l'époque et j'en passe.

Bien que le nombre de mes publications semble considérable, il n'en demeure pas moins qu'il reste encore beaucoup à découvrir, ce que je laisse volontiers à des forces plus jeunes qui, je l'espère, trouveront autant de satisfactions que j'en ai retiré moi-même.

Je tiens à exprimer ma reconnaissance envers Monsieur Jean Courvoisier, archiviste cantonal, pour les années constructives que j'ai passées aux Archives de l'Etat de Neuchâtel en sa compagnie. Je remercie aussi la société neuchâteloise de généalogie pour l'honneur qu'elle me fait et je lui souhaite une longue vie faite de succès et de dynamisme.